

Commission Fleurissement et illuminations du 6 octobre 2026 – 17h30

Présents : Didier HOUT, Philippe CUNY, Yannick PIQUEE, Dominique DUC, Karine CLAUDE, Dorine ROBERT
Michaël ROHR, Emmanuelle AUBERT, Aurélie GASSER-MANGEOT, Ludovic VINCENT, Willy LANGLOIS

Services : Joshua SAUVAGE, Pauline SCHIRMER

Excusé : Nicolas DESPREZ

1. Désignation du vice-président

La commission procède à l'élection de son vice-président. Philippe CUNY est élu à cette fonction.

2. Fleurissement et massifs durables

Joshua présente une proposition visant à privilégier des massifs durables composés de plantes vivaces, afin de limiter les besoins en arrosage et de réduire les interventions d'entretien.

L'objectif est de favoriser une floraison estivale jusqu'au début de l'automne, en associant différentes couleurs et hauteurs de végétaux pour obtenir un rendu esthétique et harmonieux. Cette approche permet également de réaliser des économies, en limitant le renouvellement annuel des plantations.

Des propositions d'aménagement sont présentées pour l'arrière de la mairie, en tenant compte des contraintes liées à l'exposition à l'ombre.

Décision de la commission : le principe de mise en place de massifs durables est validé.

Il est précisé que les massifs situés à l'arrière de la mairie ne sont pas concernés par la zone de travaux prévue sur le bâtiment.

À terme, il est envisagé d'étendre progressivement cette démarche à d'autres secteurs de la commune.

3. Plan de gestion différenciée

Le plan de gestion différenciée, dont la mise en place est à régulariser au niveau communal, est présenté. Ce document vise à adapter les modalités d'entretien des espaces verts en fonction de leur usage, de leur fréquentation et de leurs caractéristiques.

L'objectif est notamment de sectoriser les espaces communaux afin de définir les interventions et les fréquences de passage des agents des services techniques.

Trois niveaux de gestion sont envisagés, selon une fréquence d'entretien décroissante :

- Niveau 1 : entretien régulier et fréquent des espaces les plus exigeants ;
- Niveau 2 : entretien intermédiaire, adapté aux besoins des secteurs concernés ;
- Niveau 3 : entretien plus espacé, pouvant notamment inclure une fauche tardive.

Cette démarche doit permettre de laisser davantage de place au végétal et de favoriser la biodiversité, tout en maintenant un cadre paysager soigné et compatible avec les exigences du label « Villes et Villages Fleuris ».

Elle s'inscrit dans la continuité du développement des massifs durables présenté précédemment.

4. Label « Villes et Villages Fleuris »

Le passage des représentants du label pour la visite de classement est prévu courant juin 2027.

Il est précisé que la mise en place de massifs durables ne garantit pas, à elle seule, l'obtention d'une fleur supplémentaire. L'évolution du classement dépendra de l'appréciation globale des aménagements et de la gestion des espaces communaux.

5. Illuminations de Noël 2026

Pour Noël 2026, il est proposé de reconduire les illuminations existantes, celles-ci ayant été renouvelées l'année précédente. Leur utilisation doit permettre de les conserver encore deux à trois ans. De nouvelles guirlandes ont également été prévues pour l'école.

Les demandes complémentaires d'illuminations devront être transmises avant la mi-mars, afin de permettre leur prise en compte suffisamment tôt pour la préparation de la saison hivernale suivante.

Les illuminations de la mairie sont déclinées en bleu et blanc, y compris au niveau du centre, afin de conserver une cohérence esthétique avec le reste de la commune.

Début des illuminations : 4 décembre 2026, à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Fin des illuminations : 11 janvier 2027.

6. Replantation des érables boules

Les trois érables boules situés devant la piscine doivent être replantés dans le parc de jeux à la mi-octobre, sous réserve de leur bonne reprise après transplantation.

7. Opération Rando Net

Les pneus présents depuis plusieurs années sur un site de dépôt sauvage à Lemont seront retirés le 24 octobre par l'association Rando Net.

Les bénévoles bénéficieront de l'aide d'un agriculteur pour extraire les pneus. Ceux-ci seront ensuite regroupés et stockés proprement, avant leur évacuation prévue dans un délai de trois semaines.

8. Nettoyage d'automne

L'opération de nettoyage d'automne est programmée le samedi 10 octobre 2026 à partir de 9 h 15.

9. Questions et propositions complémentaires

- Suggestions de plantes vivaces adaptées aux futurs aménagements,
- La possibilité de végétaliser la cour de l'école maternelle est évoquée, dans le cadre d'un aménagement hybride associant différents types de revêtements et de surfaces végétalisées.

Les services techniques étudieront les possibilités d'aménagement et le calendrier de réalisation, en fonction des contraintes techniques et de la période la plus appropriée.

La séance est levée à 18h30.

Vagney, le 9 octobre 2026,
Le vice-président de la commission fleurissement et illuminations,
Philippe CUNY

